
Procédure de dépôt des demandes en ligne

En vue d'une meilleure organisation de dépôt des demandes d'essais, Les CERTLabs ont mis davantage l'accent sur les services en ligne qu'ils peuvent offrir à ces clients. Une nouvelle procédure a été mise en place et qui ne concerne que les clients enregistrés dans l'annuaire du CERT.

Le client accède à une interface permettant de gérer ses propres demandes, cette interface permet au client d'ajouter, consulter, modifier ou même supprimer une demande non encore transmise ;

L'offre technico-financière sera transmise au client à travers son espace dédié ; Une fois l'offre est accepter le client peut déposer en ligne le Bon de commande correspondant à son devis.

A chaque étape du processus dès la planification des essais jusqu'à la facturation passant par l'envoi du rapport d'essai, le client est notifié et peut suivre toutes les étapes à travers son espace.

Voir le Guide de d'utilisation pour de plus amples informations.

[Manuel d'utilisation -Interface client](#)

[Procédure de dépôt des demandes en lignes](#)

